



INFORMATIONS MUNICIPALES

Vote du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2022 :

CA 2022 : le Compte Administratif laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 45 539.14 € et un excédent d'investissement de 383 422.80 €. Le conseil, hors présence de M. le Maire, et sous la présidence de M. Serge SCORNET, valide le compte administratif 2022. Le PV du conseil est disponible sur notre site internet.

CG 2022 : le Compte de Gestion 2022 est en parfaite concordance avec le Compte Administratif 2022, le conseil donne quitus à M. le comptable de la Trésorerie

Vote du Budget Primitif 2023 et des taxes communales :

	Dépenses	Recettes
Investissement	118 171.24 €	472 634.27 €
Fonctionnement	440 005.71 €	440 005.71 €

Taxes communales : le taux des taxes communales reste inchangé pour 2023, soit : Taxe d'Habitation* : 4.16%, Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 25.86%, Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : 5.03%, Cotisation Foncière des Entreprises : 5.67%.

* sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale

Interventions sur les nids d'insectes : la société intervenante pour 2023 sera Stop Nuisibles. La commune maintient une prise en charge mais à hauteur de 50% du montant de l'intervention. Les habitants doivent toujours passer par la mairie pour contacter la société, et afin de bénéficier de cette aide. Il sera demandé la signature du bénéficiaire sur le bon d'intervention.

Travaux et achats prévus en 2023 : réfection du mur de la mare communale (mai), remplacement de projecteurs intérieurs et extérieur de l'église par les projecteurs leds, pose d'un rack pour stationnement des vélos proche des jeux, remplacement du lave-vaisselle de la salle des fêtes, remplacement de la tondeuse auto-tractée.

La commune est solidaire de l'action de **BOUCHONS276** pour aider les personnes en situation de handicap, et à ce titre nous vous proposons de récupérer tous types de bouchons en plastique. Vous pouvez les déposer en mairie les jours de permanence.



L'inauguration de la nouvelle mairie aura lieu le 29 avril à 15h00 en présence de M. le Sous-Préfet. Tous les habitants sont cordialement invités

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGERS



Nous vous rappelons que la collecte des OM a lieu sur notre commune le lundi matin vers 5h00, ou le mardi matin si lundi est férié. **Vos poubelles doivent être ensuite rentrées à l'intérieur de vos propriétés** afin qu'elle ne se retrouvent au milieu de la chaussée en cas de vent violent, et d'autre part qu'elles n'altèrent pas l'aspect visuel de notre village, pour le bien être de toutes et de tous. Nous vous en remercions par avance.

AIDE AU SOUTIEN SCOLAIRE

Nous remercions Mme Dominique SIMON, habitante de notre commune, qui se tient bénévolement à votre disposition en tant qu'écrivain public afin de vous aider dans vos démarches administratives. Depuis peu elle propose aussi du soutien scolaire pour les enfants du primaire. La mairie met ses locaux à disposition le mercredi matin. Si vous êtes intéressés (ées) vous pouvez contacter Mme SIMON au **06.65.76.14.72**.



« Ma commune dans la poche »

Rappel : Si ce n'est déjà fait, n'oubliez pas de vous connecter, gratuitement, à l'application PanneauPocket pour être informé en temps réel sur l'actualité de notre commune.





L'AMICALE MANNEVILLAISE

Le bureau de l'Amicale composé de Jacqueline VAUTIER et de Agnès NONCLERCQ, a organisé son A.G. le jeudi 23/02 en présence de Gérard FOUCHE, maire de la commune. La présidente a présenté son rapport moral, puis a cédé la parole à Agnès pour le bilan financier, qui ont été adoptés chacun à l'unanimité.



Mme GAUDIN, trésorière ayant quitté la commune récemment a été chaleureusement remercié pour le travail effectué. Le montant de la cotisation a été portée à 25€.

M. le maire a félicité le bureau et l'ensemble des adhérents pour les nombreuses activités proposées et réalisées, ainsi que pour assurer le dynamisme de la commune, et assura à l'assemblée que la municipalité sera toujours présente pour soutenir les associations.

LE COMITÉ DES FÊTES

Lundi 27 février, Serge SCORNET, président du comité des fêtes et les membres du bureau ont invité les habitants à participer à l'assemblée générale annuelle, en présence de Gérard FOUCHE, maire de la commune.



Le bilan moral a été présenté en notant une très belle année et une très belle fête communale, et il a été validé à l'unanimité. Puis Guy, le trésorier présentait le bilan financier. Serge a repris la parole pour présenter le programme 2023.

M. le maire remercia l'ensemble des présents, bureau et membres pour l'excellent travail réalisé afin de maintenir la vie sociale dans notre commune.



INFORMATIONS SUR LES PROCHAINES MANIFESTATIONS

Dans le programme 2023, joint à ce numéro, des informations supplémentaires concernant les activités du 1er semestre :

DUATHLON
Cité de Manneville
ALBATRE

MANNEVILLE-ÈS-PLAINS SALLE DES FÊTES		
10H45	BENJAMINS	650 / 10K / 650
11H00	XS	2,5K / 10K / 1,25K
12H00	PUPILLES	500 / 2K / 500
12H00	POUSSINS	250 / 1K / 250
14H15	M	10K / 40K / 5K

30 avril : organisation par le comité des fêtes d'un DUATHLON

Épreuves alternées de course à pieds et cyclisme, ouvertes à tous jeunes et adultes. Ces courses vont nécessiter un plan de circulation automobile, et d'avance nous vous remercions pour votre compréhension et votre collaboration à la pleine réussite de cet évènement sportif.

Renseignements au 06 31 40 50 45 ou sur notre site internet :

<https://manneville-es-plains.fr/fr/rb/1879477/duathlon>

Du 28/05 au 3/06 la commune accueillera une troupe de théâtre de Fécamp.

Voici comment va se dérouler cette animation : « Le lundi nous rencontrons les associations, les corps de métiers. Nous sonnons aux portes et arrêtons les passant.e.s. Durant trois jours, nous recueillons histoires, anecdotes, habitudes et lieux préférés. Ensuite, le jeudi, vendredi et samedi, nous répétons un spectacle créé à partir de ces récits. **Puis samedi 3 juin à 18h00 nous présenterons gratuitement à tout le village un spectacle tout public qui traverse avec humour, générosité et poésie les problématiques, le passé et les désirs de la commune !** La troupe sera reconnaissable avec des cirés jaunes. La commission animation vous remercie par avance de l'accueil que vous allez réserver à ces très sympathiques comédiens. Durant la semaine ils seront basés dans la salle des fêtes et vous pourrez aussi leur rendre visite.



Dernière minute ! la CCCA animera 2 après-midis sportifs pour les habitants du territoire, les 18 et 25 avril de 14h30 à 17h00 dans la salle des fêtes. Plus d'informations prochainement sur PanneauPocket !

Vous voulez en savoir davantage ?

Nous vous proposons de vous connecter via votre smartphone à la rubrique actualité du site de la commune à l'aide du QR code ci-contre.

